

CALVI *la Vie*

Le Magazine des Calvais • N°43 • Novembre 2023

www.villedecalvi.fr



LA UNE

Focus sur
l'Hôpital
Calvi-Balagne

HOMMAGE

La Place
Ange-Michel
Valery

TRAVAUX

Les projets
en cours
de finalisation

PORT DE PLAISANCE

Le bilan de la
saison estivale

NUMÉRIQUE

Un nouveau
site web pour
la Commune



Mes chers concitoyens,

Ces derniers mois ont été ponctués par des événements majeurs, touchant l'ensemble de la population calvaise.

Suite au décès prématuré de l'Archiprêtre Ange-Michel Valery, j'ai souhaité, avec le Conseil Municipal, honorer la mémoire d'un homme particulièrement investi dans la vie de notre Cité, toujours au service des autres et avec lequel nous partageons des valeurs insulaires communes. Le 9 novembre dernier, j'ai eu le plaisir d'inaugurer la « Place Ange-Michel Valery 1955-2023 Arciprete di Calvi 2012-2023 », notamment en présence de son cousin Norbert Pancrazi. L'heure était au recueillement et à la mémoire d'un homme profondément attaché à ses racines et à sa terre pour laquelle il a tant œuvré.

Je profite également de cet éditto pour souhaiter la bienvenue au nouveau Curé Archiprêtre de Calvi, le Père Louis El Rahi qui, j'en suis convaincu, saura apporter des valeurs similaires à celles d'Ange-Michel Valery et poursuivre son engagement au service de la population calvaise.

La nouvelle Statue de Notre Dame de la Serra a été installée le 7 septembre dernier grâce à l'implication bénévole des entreprises CNC Levage et de la société Maestria auxquelles je renouvelle mes remerciements. Il s'agissait d'un événement très attendu par la population, profondément marquée par la destruction de l'ancienne statue en septembre 2022. Aujourd'hui la Sainte Patronne a retrouvé sa place au cœur de ce site d'exception.

Dans votre magazine, nous avons souhaité mettre l'accent sur la Santé à travers l'action et le développement du Centre Hospitalier de Calvi-Balagne, devenu une structure indispensable pour la microrégion. Labellisé « Hôpital de Proximité » en avril 2023, l'établissement occupe désormais une place de choix dans l'accès aux soins grâce notamment à un renforcement des moyens

techniques et humains. Les nombreuses consultations assurées par des spécialistes ainsi que le matériel de pointe dont est doté l'Hôpital contribuent amplement à lutter contre les déserts médicaux en étroite collaboration avec la Commune. Avec ma Municipalité, j'ai toujours considéré le domaine de la Santé comme une priorité. Aussi, dans la poursuite de mes engagements, j'ai souhaité l'implantation d'une IRM, permettant ainsi à la population de disposer d'un matériel performant à seulement quelques centaines de mètres du centre-ville de Calvi. Des contacts ont d'ores et déjà été pris afin de mener à bien ce projet, qui devrait aboutir dans les mois à venir.

Dans un autre domaine, certains projets portés par la Commune sont en passe de se concrétiser. Les travaux de la Place du Monument aux Morts ont débuté il y a quelques semaines pour s'achever dans le courant du mois d'avril 2024. L'opération permettra ainsi d'offrir à la population un espace de rencontres au cœur du centre-ville. Parmi les autres projets, le Théâtre de Verduze devrait être finalisé pour la saison 2025. Dans le but de développer une nouvelle structure culturelle, le Bâtiment K favorisera l'installation d'artisans locaux ainsi que la programmation d'expositions temporaires.

Le bilan de la saison 2023 du Port de Plaisance est également abordé. Les efforts fournis par la Municipalité ont permis à la Ville de bénéficier d'importantes retombées économiques grâce à la venue de milliers de plaisanciers. La qualité d'accueil sera renforcée par le biais de nouveaux aménagements prévus durant la période hivernale.

Dans ce nouveau numéro, nous vous présentons le travail effectué par l'équipe municipale en faveur des enfants du territoire. Le volet « Alimentation-Santé » est ainsi privilégié et mis en œuvre autour d'un projet annuel appliqué à la fois dans les écoles communales et au Centre Aéré.

Cette année verra également la réalisation du nouveau site internet de la Ville dont l'objectif premier sera de faciliter l'accès des administrés à l'information. Ce nouvel outil de communication moderne, dynamique et performant sera en outre complété par une application mobile et un compte Instagram.

Il ne me reste qu'à vous souhaiter une agréable lecture et d'excellentes fêtes de fin d'année.

Ange Santini

I mo cari cumpaisani

Sti mesi passati sò stati marcati da parechji avvenimenti maiò, impurtanti per l'inseme di a pupulazione calvese.

Dopà a morte primaticcia di l'Arciprete Ange-Michel Valery, aghju vulsutu, incù u Cunsigliu Municipale onorà a memoria d'un omu cusì investitu indè a vita di a nostra Cità, sempre à u serviziu di l'altri è incù u quale spartiamu valori isulani cumuni. U 9 di nuvembre, aghju avutu u piacè di d'inaugurà a Piazza " Ange-Michel Valery 1955-2023 " in prisenza di u so cucinu Norbert Pancrazi. L'ora era à u ricolta è a mimoria d'un omu cusì arradicatu à e so origine, à a so tarra cusì cara per ellu.

Stu nutiziale mi ghjove dinò per prigà à u nostru novu curatu, l'Aciprete di Calvi, u Prete Louis El Rahi, chì saparà, ne sò cunvintu, purtà listessi valori chì quelli d'Ange-Michel Valery è perseguisce u so ingagiamentu à u serviziu di a pupulazione calvese.

A nova Statula di A Madonna di a Sarra hè stata stallata u 7 di sittembre per via à l'implicazione benevule di l'intrapresa CNC Levage è a sucetà Maestria, chì vogliu ringrazià torna une volta. Era un mumentu aspittatu per a pupulazione, cusì tocca da a distruzione di a vechja statula di sittembre 2022. Oghje a Santa Patrona a ritruvatu a so piazza à mezu à stu situ d'eccezzione.

Indè u vostru nutiziale, avemu vulsutu mette l'accentu annant'à a Salute attraversu l'azzione di u sviluppu di u Centru Uspitalieru di Calvi-Balagna, diventatu struttura indispensevule per a regione. Labellisatu « Ospitale di Vicinanza » d'aprile 2023, u stabilimentu hà oramai una piazza di prima trinca per l'accessu à a medicatura per via anzituttu à u rinforzu di i mezi tecnici è umani. Parechje cunsultazione assicurate da specialisti è un materiale di qualità di l'ospitale cuntribuisce à luttà contr'à i deserti medicali in cullaburazione incù a Municipalità. Incù a Mo municipalità, aghju sempre cunsiderà u duminiu di a Salute cumè una priurità. Dunque, per cuntinua indè i mo ingagiamenti, aghju vulsutu l'impiantu d'un IRM, permettendu à a pupulazione di dispone d'un materiale perfurmante à solu centinaia di metri di u centru di a cità di Calvi. I cuntatti sò digià stati presi per purtà stu prugettu à a so fine, chì s'avveneria indè i mesi da vene.

Indè un antru duminiu, certi prugetti purtati da a cumuna s'anu da cuncretizà da quì a pocu. I travaglii di a Piazza di u Munimentu à i Morti onu principiati calchì simana fà per compiesi mentre u mese d'aprile 2024. L'Operazione permetterà di rigalà à a pupulazione unu spaziu di scontri in centru di a cità. Trà l'altri prugetti, u Teatru di Virdura duveria esse compiu per a stagione 2025. In u scopu di sviluppà una struttura culturale nova, un Stabilimentu K favurisarà a stallazione di l'artigiani lucali è spusizione timpurarie.

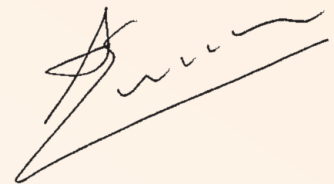
U bilanciù di a stagione 2023 di u Portu di Piacere hè dinò ammintuatu. I sforzi fatti da a municipalità anu permessu à a cità di pufittà di risultati ecunomici per via à a ghjunta di millaie di vacanzieri. A qualità d'accogliu sarà rinfurzata da acconci novi privisti mentre u periodu invernale.

Indè stu numaru novu, vi prisintemu u travagliu fattu da a squadra municipale per i zitelli di u tarritoriu. A partita Alimentazione-Salute hè cusì privilegiata è messa in opera ingiru à un prugettu annuale appiecatu à tempu in e Scole Cumunale è in i Centri di Passatempu.

Quist'annu viderà dinò a rialisazione di u situ internet novu cù l'ubbiettivu di facilità l'accessu à l'infurmazione per l'amministrati. Stuvigliu novu di cumunicazione muderna, dinamicu è perfurmante chì sarà cumplettatu da un'appiecazione mubile è un contu Instagram.

Mi ferma avà à prigà vi una lettura piacevule è bone feste di fine d'annata.

Ange Santini.



P. 2-3 **Édito du Maire**

P. 4 **Sommaire**

P. 5 **Hommage**

La Place Ange-Michel Valery officiellement inaugurée en hommage à l'ancien Archiprêtre de Calvi

P. 6-7 **Patrimoine**

- Une nouvelle Statue installée sur le site de Notre Dame de la Serra
- Louis El Rahi : un prêtre pour la Corse

P. 8-9 **Santé**

Focus sur l'Hôpital de Calvi-Balagne

P. 10-11 **Travaux**

Plusieurs projets d'envergure en cours de réalisation

P. 12-13 **Social**

Le Centre Socio-Culturel Cardellu maintient le cap

P. 14-15 **Port de Plaisance**

Le Port Xavier Colonna dresse un bilan satisfaisant pour la saison 2023

P. 16-17 **Enfance et jeunesse**

Un projet annuel en faveur de « l'Alimentation-Santé »

P. 18 **Tribunes Politiques**

P. 19 **Numérique**


Un nouveau site web pour la Commune

P. 20 **Histoire**

La Cathédrale Saint Jean-Baptiste, édifice emblématique de la Vieille Ville

CALVI la Vie - Magazine des Calvais - N° 43 - Novembre 2023

Hôtel de Ville - Rue Albert 1^{er} - 20260 Calvi - Tél. 04 95 65 82 00

communication@ville-calvi.corsica • Site web : www.villedecalvi.fr •  Mairie de Calvi

Directeur de la publication : Ange Santini

Comité de rédaction et suivi : Christelle Cheyban-Casella, Serena Dagouassat

Traduction corse : Maria-Serena Aliotti-Volpei

Remerciements : Nicolas Bras, Danielle Bourcelet

Crédit Photos : Mairie de Calvi

Maquette & impression : Signature di Balagna, Calvi

Distribution : La Poste

Tirage : 3 500 exemplaires

*La Ville prend soin
de l'Environnement.
Ce magazine est réalisé
sur papier recyclé.*

La Place Ange-Michel Valery officiellement inaugurée en hommage à l'ancien Archiprêtre de Calvi

Profondément attristés par la disparition prématurée, le 23 juin dernier, d'Ange-Michel Valery, ancien Archiprêtre de Calvi, le Maire et les membres du Conseil Municipal ont souhaité honorer sa mémoire, ses valeurs et son implication au service des autres, en inaugurant la Place Ange-Michel Valery, située sur le côté de l'Eglise Sainte-Marie Majeure, le 9 novembre dernier.

Originaire de Lavasina dans le Cap Corse, Ange-Michel Valery avait tissé des liens privilégiés avec les paroissiens et l'ensemble de la population. Largement investi dans la vie locale depuis sa nomination en 2012 dans le secteur paroissial Calvi-Calenzana-Montegrosso-Galeria, il avait su gagner le respect et la confiance du plus grand nombre de par sa simplicité, sa gentillesse et sa convivialité. Décédé brutalement à l'âge de 68 ans, la nouvelle s'est rapidement répandue bien au-delà des portes de la Balagne. Afin de lui rendre hommage, la Municipalité a voté dernièrement à l'unanimité l'inauguration de la Place « Ange-Michel Valery 1955-2023 Arciprete di Calvi 2012-2023 ».

Le 9 novembre dernier, plus d'une centaine de personnes se sont rassemblées afin de participer à cette matinée en sa mémoire. Une messe souvenir a été célébrée au préalable par le Père El Rahi.

C'est en présence de Norbert Pancrazi, cousin d'Ange-Michel Valery qui représentait sa famille, du Père Louis El Rahi, Curé Archiprêtre de Calvi, des membres du Conseil Municipal et des autorités civiles et militaires que le Maire Ange Santini a inauguré la Place Ange-Michel Valery et le dévoilement de la plaque, le jour de l'anniversaire du défunt.

« Nous avons estimé qu'il était important pour les générations futures et pour nous-mêmes de perpétuer

sa mémoire. A son arrivée à Calvi, j'ai eu le plaisir de lui remettre symboliquement les clés de la Cathédrale le 7 octobre 2012. Ange-Michel Valery était un homme affable, respectueux des autres, qui considérait l'être humain pour ce qu'il

était, qu'il soit croyant ou non croyant. Au-delà de l'Eglise, il fallait connaître Ange-Michel, à la table du partage, aussi bien dans les processions qu'arpentant le Boulevard. C'était un personnage qui avait trouvé sa place pleine et entière chez nous à Calvi. Nous avons considéré, avec les membres du Conseil Municipal, que cet emplacement, proche du Presbytère, qu'il a habité plus de dix ans, et de cet olivier, symbole de paix et de la vie éternelle, était le plus approprié pour lui rendre hommage. Que cette place nous serve de boussole pour nous qui l'avons connu mais également pour les générations futures. »

Norbert Pancrazi était ensuite invité à prendre la parole. Ce dernier a tenu à remercier la Ville de Calvi pour l'hommage rendu à son cousin.

« Ce 9 novembre coïncide avec le jour de son anniversaire. Il aurait eu 68 ans et aurait pu continuer à œuvrer encore de longues années au sein de l'Eglise de Corse mais aussi au service des fidèles de son île auxquels il manque tant. »

La cérémonie s'est achevée par un vin d'honneur offert par la Municipalité à la population qui a dès lors pu échanger et partager un moment de convivialité en mémoire de l'ancien Archiprêtre de Calvi.



Une nouvelle Statue installée sur le site de Notre Dame de la Serra

Touchée par la foudre en septembre 2022, la statue de Notre Dame de la Serra avait été lourdement endommagée, suscitant une vive émotion au sein de la population calvaise mais également au-delà des frontières de la microrégion. Grâce à une large mobilisation et une coordination entre les différents acteurs, la Sainte Protectrice de Calvi a été réinstallée le 7 septembre dernier.

Datant de 1950, l'installation de la première statue avait été rendue possible grâce à plusieurs Calvais (Pepe et Augustin Canava, Antoine Dondero, Joseph Albertini, Faustin Carlotti, Toto Guerini, Antoine Maraninchi, et bien d'autres) et à l'initiative du Chanoine Dominique Alfonsi, Archiprêtre de Calvi, qui avait lancé un appel aux dons en 1949, souhaitant rendre hommage au « peuple de Calvi ».

En 2022, en raison des dégâts provoqués par la foudre, un élan de générosité de la part de nombreuses personnes, mené par l'Archiprêtre Ange-Michel Valery, a favorisé l'installation d'une nouvelle statue.

Il aura fallu près d'un an pour que Notre Dame de la Serra trône à nouveau sur son promontoire rocheux.



C'est en présence du Maire Ange Santini, du Premier Adjoint Jean-Louis Delpoux, et de l'Adjoint au Maire délégué au Patrimoine, François-Xavier Acquaviva, de nombreux élus municipaux, du Père Louis El Rahi, que la statue de Notre Dame de la Serra a retrouvé sa place, au terme d'une installation ayant nécessité plusieurs heures de travail, grâce à la précieuse contribution bénévole de l'entreprise CNC Levage et de la société Maestria, que la Municipalité remercie chaleureusement.

Quelques jours après l'événement, la célébration de la Vierge Marie a pu se dérouler sous les meilleurs auspices. Cette année, la fête de la Nativité avait une dimension particulière : c'est en présence du Maire Ange Santini, de plusieurs adjoints, du Sous-préfet Yoann Toubhans, de nombreux maires de la Communauté de Communes de Calvi-Balagne, que Monseigneur François Bustillo, Cardinal et Evêque de Corse, a procédé à l'installation du nouveau Curé de Calvi Louis El Rahi et à la bénédiction de la nouvelle Statue qui veillera désormais sur la Cité Semper Fidélis.



Louis El Rahi : un prêtre pour la Corse

Quel a été votre parcours en tant qu'Homme d'Eglise ?

Après être entré une première fois au Séminaire en 2005 à l'âge de 18 ans, je me suis consacré à des études de communication avant de reprendre le chemin du Séminaire pour y effectuer un master en théologie. J'ai été, par la suite, nommé Diacre le 6 septembre 2014 à l'Eglise Sainte Marie de Bastia puis Prêtre le 28 juin 2015 à la Cathédrale d'Ajaccio. J'ai également reçu le titre de Vicaire de la Paroisse Saint-Pierre-Saint-Paul à Ajaccio avant d'être nommé, cinq ans plus tard, Curé des paroisses de la Gravona, pendant trois ans. Durant cette période, nous avons porté plusieurs projets avec notamment un terrain situé sur la commune de Vero, qui a été entièrement réhabilité pour accueillir des Scouts. De plus, nous avons acquis un local à Baleone, près du Collège, pour la Pastorale des Jeunes ainsi que pour y installer le secrétariat de la Paroisse.

Quelle a été votre réaction en apprenant votre nomination à Calvi ?

C'était le 30 mai dernier. J'étais au volant de ma voiture quand l'Evêque m'a annoncé cette grande nouvelle. Il voulait un jeune prêtre dynamique avec de nombreux projets à mettre en place. J'ai tout d'abord été très surpris par cette annonce. En effet, à mon âge (36 ans), je n'aurais jamais pensé être nommé à Calvi aussi rapidement. Cependant, ayant donné ma vie au Christ, j'ai reçu cette nouvelle comme une mission qui devait être la mienne. Bien évidemment, le fait de quitter la région d'Ajaccio m'a un tant soit peu peiné étant donné les liens que j'avais tissés et les projets que je souhaitais continuer de concrétiser. Cependant, j'étais très content de m'installer à Calvi. Au départ, je devais collaborer avec Ange-Michel Valery que je connaissais depuis de nombreuses années. Je le considérais comme un grand frère qui m'a toujours accompagné dans les grands moments de ma vie religieuse. Malheureusement, trois jours après ma nomination officielle à Calvi, Ange-Michel Valery était décédé.

Comment s'est déroulée votre installation à Calvi ?

Plutôt sportive. Entre mon déménagement, les fêtes patronales dans la vallée de la Gravona et mon arrivée anticipée, avec malheureusement le décès d'un jeune, ont été une succession d'événements qu'il a fallu diriger. L'installation de la Statue de Notre Dame de la Serra, la messe avec l'Evêque, ont été des moments très forts et très importants mais également très fatigants. J'ai reçu énormément de témoignages d'affection, de messages de bienvenue. Parmi les événements importants que nous pouvons citer, je retiens notamment la remise des clés de la part de Monsieur de Maire lors de la grande messe à la Cathédrale Saint Jean-Baptiste. Toutes ces célébrations ont été enrichissantes et importantes dans notre vie de Pasteur. Bien évidemment, je ne remplace pas l'Abbé Valery. Sa mémoire doit toujours rester vivante dans notre cœur mais je m'efforcerai de mener à bien ma mission en tant que nouveau curé de la Paroisse.

Quels sont vos rapports avec la population ainsi qu'avec les élus locaux ?

La première prise de contact a été le jour des obsèques de Ange-Michel Valery. A cette occasion, j'ai rencontré les maires des villages, et bien sûr le Maire de Calvi, Ange Santini, qui m'a accueilli sur sa commune. J'ai trouvé qu'il existait une collaboration entre les maires et la Paroisse très importante. J'entretiens également des liens avec les services de la Mairie, notamment avec Nicolas Bras qui établit le lien

entre la Paroisse et la Mairie de manière très intelligente. En réalité, nous sommes tous au service de la population, que ce soit les élus locaux ou l'Archiprêtre. Au moment du baptême, nous sommes choisis parmi les personnes pour être au service de chacun. C'est finalement la même chose quand on est élu par la population. J'ai également été confronté depuis mon installation à une immense ferveur de la part des fidèles notamment lors des festivités de la Serra. C'est à ce moment-là que nous nous rendons compte que les gens sont attachés non seulement à la Tradition mais aussi à la Foi.

Selon vous, quelles sont les qualités premières d'un Archiprêtre ?

Pour moi, la première qualité est de conduire les fidèles vers le Christ et finalement de s'effacer pour lui laisser la place. La deuxième qualité est incontestablement l'écoute. En effet, il faut savoir prendre le temps d'échanger avec les personnes qui viennent vers nous mais également la société dans laquelle nous sommes. Nous ne pouvons pas annoncer l'Evangile de la même manière aujourd'hui qu'il y a vingt ans. Nous devons analyser les difficultés que la population traverse à l'heure actuelle. Il y a malheureusement de très grandes détresses dans notre société que nous devons appréhender. Nous devons transformer la faiblesse en force.

Avez-vous des projets durant votre présence dans la Ville de Calvi ?

Beaucoup de personnes vont dire que j'ai généralement un projet par minute. Plus sérieusement, le premier projet pour moi est de remettre en place des structures paroissiales fortes, que ce soit pour le Catéchisme ou encore pour l'Aumônerie. Je vais vous confier un secret : l'Abbé Valery m'appelait régulièrement concernant la Pastorale des Jeunes pour que je puisse m'en occuper. Pour lui rendre hommage, j'aimerais investir sur les jeunes avec pourquoi pas créer du Scoutisme. Je dispose également du projet sur le terrain de la Confrérie auquel nous pourrions associer les jeunes. La nouvelle génération n'est pas le lendemain de l'Eglise. Je constate que beaucoup d'entre eux ont soif de Dieu. Si nous voulons qu'ils puissent témoigner de leur foi, il faut qu'ils soient nourris de la Foi. Nous avons la chance d'abriter plusieurs confréries composées de beaucoup de jeunes. Si je souhaite que les confrères puissent s'investir au service des plus jeunes, il faut que moi aussi je puisse m'investir à leur service.





Centre Hospitalier de Calvi-Balagne : une structure en plein essor

Ouvert pour la première fois en 1977, avec uniquement une antenne médicale pour l'été, le Centre Hospitalier de Calvi-Balagne a pris, au fil des années, une place prépondérante dans la microrégion en termes de soins et d'assistance publique. Avec un budget de 10 000 000 d'euros en 2022 contre 6 000 000 millions en 2012, la structure accueille de nombreux spécialistes et dispose d'appareils de pointe afin de garantir à la population locale un service médical toujours plus performant.

Devenu un service indispensable, non seulement pour la population locale mais également pour les vacanciers durant la saison estivale, le Centre Hospitalier de Calvi-Balagne accueille chaque année des milliers de personnes, prenant ainsi à bras-le-corps certaines difficultés liées aux déserts médicaux en complément avec la Municipalité de Calvi qui a souhaité offrir une réponse concrète à cette problématique en créant un espace médical avec six médecins généralistes et deux spécialistes.

Antenne Médicale d'Urgence depuis 1977, Hôpital de plein exercice depuis 2011, avec des constructions neuves implantées sur un terrain mis à disposition

par la Municipalité, l'Hôpital n'a cessé depuis lors de se développer : plusieurs offres médicales ont été mises en place comme l'installation d'un scanner en 2017, la réalisation de quatre chambres pour porter le nombre de lits de médecine à 12, le réaménagement d'un box « urgences », ou encore la création d'un bureau pour la Structure Mobile d'Urgence et de Réanimation (SMUR). L'Hôpital a en outre été certifié « Haute Qualité des Soins » par la Haute Autorité de Santé.

Une offre de soins complète et performante

A l'heure actuelle, le Centre Hospitalier de Calvi-Balagne, dirigé par Danielle Bourcelet, conserve une place de choix dans l'accès aux soins, grâce notamment à plusieurs aménagements :

- Trois lits Urgences en Unité d'Hospitalisation de Courte Durée (UHCD)
- 12 lits de médecine
- 20 lits Unité de Soins de Longue Durée (USLD)

- Des consultations externes public/privé (ophtalmologie, gynécologie, orthopédie, urologie, sage-femme, pneumologie, cardiologie, gastro-entérologie, ORL, anesthésie, néphrologie, dermatologie).
- Un scanner
- Un service de radiologie
- Le service des Urgences (16 000 passages chaque année)
- L'ouverture d'une pharmacie à usage intérieur

Afin de pouvoir faire fonctionner l'ensemble de ces services, le Centre Hospitalier de Calvi-Balagne dispose également d'un personnel confirmé. En effet, la structure compte aujourd'hui 110 professionnels tous métiers confondus. Un chiffre en constante augmentation (45 membres du personnel à l'ouverture de l'Hôpital), justifié par l'ouverture de nombreux services, du scanner mais également de services administratifs.

Un Centre Hospitalier proche de son territoire

Dans le but de valoriser le travail et les projets menés sur son territoire, le Centre Hospitalier de Calvi-Balagne a ouvert le 16 janvier 2023 la HAD (Hospitalisation à domicile) Balagne. Cette offre de soins, fruit de la coopération entre l'Hôpital de Corte et celui de Calvi-Balagne, est constituée de deux infirmières et d'un médecin coordonnateur sur place en lien permanent avec l'équipe de Corte. Le service travaille en étroite collaboration avec les pharmacies de la Ville et les professionnels libéraux qui interviennent au domicile des patients pris en charge.

Grâce au développement de la structure et aux efforts menés par la Direction et son personnel, le Centre Hospitalier Calvi-Balagne a obtenu le label « Hôpital de Proximité » le 18 avril 2023. En effet, un certain nombre de critères étaient indispensables pour l'éligibilité à ce label (Service de Médecine, consultations avancées, accès à un plateau technique d'imagerie, de biologie médicale, d'équipements de téléradiologie et de partenariats conséquents entre la Ville et l'Hôpital). Cette distinction est essentielle quant à la reconnaissance de l'établissement et permet d'acquérir des financements pour le fonctionnement de la structure.

Pour consolider les partenariats et coopérations médicales, administratives et logistiques, les trois centres hospitaliers de Bastia, Corte-Tattone et Calvi-Balagne ont fait le choix de travailler en direction commune depuis le 1er août 2023 tout en conservant chacun leur autonomie. Il s'agit d'un engagement porté par les Conseils de Surveillance respectifs et leur président, un choix d'avenir pour les établissements et leurs territoires qui permettra d'engager des projets structurants et ainsi développer une nouvelle dynamique prenant en charge les besoins de santé de la population. Pour Ange Santini, Maire de Calvi et Président du Conseil de Surveillance de l'Hôpital Calvi-Balagne depuis sa création : « *Aujourd'hui, cette structure occupe une place centrale pour Calvi mais également pour la Balagne. Avec les urgences, les lits de médecine ainsi que ceux de l'USLD, (20 lits permettant d'accueillir des personnes âgées dépendantes) ou encore l'installation d'un Scanner, l'offre de soins demeure capitale pour la microrégion. Avec le Conseil de Surveillance et Danielle Bourcelet, que je remercie une nouvelle fois pour son implication sans faille, notre ambition est de poursuivre nos engagements en faveur de l'Hôpital à travers une extension du bâtiment afin d'y accueillir le Centre de Dialyse transféré de l'Île-Rousse à Calvi puisque ce dernier doit être rattaché à un hôpital. Il s'agit d'un partenariat avec l'ADPC (Association des Dialysés de Provence-Corse) qui se chargera de l'aménagement des locaux. Nous allons également améliorer les conditions d'installation de l'administration. De plus, nous allons supprimer les Algeco où se trouvent actuellement les consultations spécialisées pour créer un nouvel espace dédié. Ce sont des travaux qui vont être engagés, dans les mois à venir, dans le but de proposer à la population une offre de soins complète. Enfin, autre priorité, l'implantation à Calvi d'un Centre de Radiologie, comprenant notamment une IRM, reste essentielle pour le patient et la Balagne. C'est pourquoi, sur ma proposition, un terrain a d'ores et déjà été acheté par un cabinet privé de manière à terminer le dispositif médical. Les autorisations seront rapidement demandées afin que le projet puisse se finaliser dans les mois à venir. Je pourrais donc vous en dire davantage dans les prochaines semaines. »*

Informations pratiques

- Site Web : www.centrehospitaliercalvibalagne.com
- Page Facebook : Centre Hospitalier Calvi-Balagne
- Téléphone : 09 74 56 57 38

Plusieurs projets d'envergure en cours de réalisation

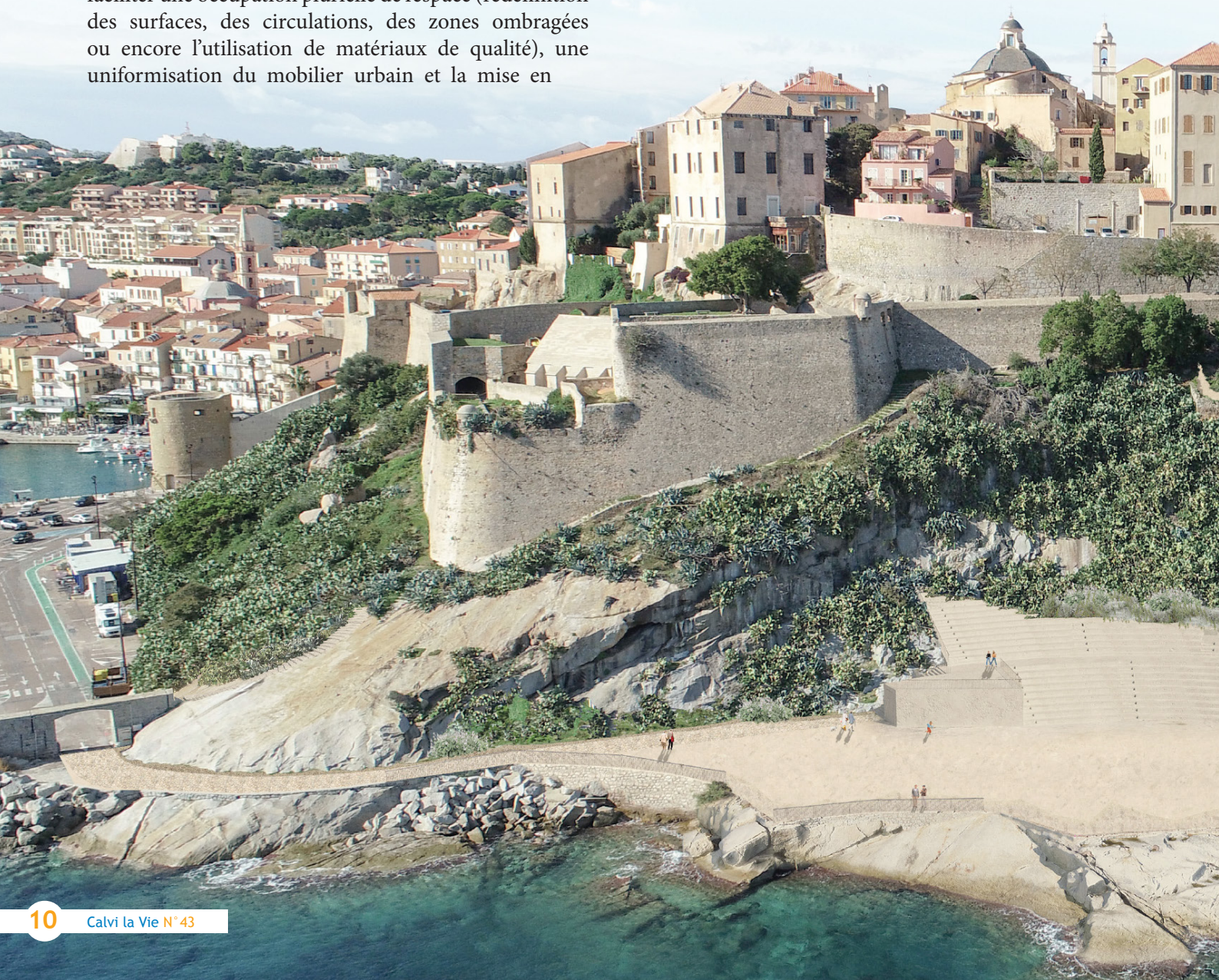
Désireuse de proposer à la population calvaise des opérations structurantes grâce notamment au soutien des services de l'Etat avec le Plan de Transformation et d'Investissement pour la Corse (PTIC), le programme « Petites Villes de Demain » et le Fonds Vert, la Municipalité poursuit ses efforts en matière d'aménagement et de dynamisation du Centre-Ville. Plusieurs opérations devraient voir le jour entre l'année 2024 et 2025.

Dans le but de développer des liens intergénérationnels et de proposer un lieu d'échange et de convivialité, la Commune a longuement travaillé sur la restructuration de la Place du Monument aux Morts. En effet, le projet se découpe en plusieurs étapes avec différents aménagements : la création d'une « Piazzetta » afin de faciliter une occupation plurielle de l'espace (redéfinition des surfaces, des circulations, des zones ombragées ou encore l'utilisation de matériaux de qualité), une uniformisation du mobilier urbain et la mise en

place d'une plateforme destinée aux événements de type concerts, conférences ou encore l'installation ponctuelle d'un Marché des Artisans. Enfin, dans une volonté écologique, la Municipalité installera des bornes de recharge pour les voitures et les vélos électriques.

Concernant les travaux, la phase de préparation est terminée avec les entreprises. Les quatre lots ont été attribués (le lot gros œuvre VRD, le lot éclairage public, le lot mobilier urbain et le lot espaces verts). L'opération devrait durer six mois pour une livraison prévue dans le courant du mois d'avril 2024 pour un montant total de 800 000 euros, subventionné, dans le cadre du programme « Petites Villes de Demain » en partie, par le Fonds Vert et par la DETR.

Dans le cadre du PTIC, la Ville a également souhaité aménager le Théâtre de Verdure dans le but de proposer



un espace dédié notamment aux événements festifs et culturels tout en assurant la sécurité de chacun. Parmi les aménagements retenus, différents accès permettront d'accueillir jusqu'à 1500 personnes en configuration assise et la capacité pourra être augmentée jusqu'à 3000 en configuration debout, la création de loges pour les artistes et de blocs sanitaires sont prévus. Enfin un travail d'embellissement ainsi qu'un système d'éclairage feront partie du projet global.

Le projet est en cours de réalisation : la Municipalité vient d'obtenir l'accord de la Commission des Sites pour le permis de construire. La consultation pour les entreprises devrait s'effectuer à la fin de l'année 2023 avec un début des travaux pour le début de l'année 2024. La partie « réseaux » a été terminée et la fin de l'aménagement du Théâtre de Verdure est fixée pour la saison 2025, avec un montant total d'environ 3,5 millions d'euros subventionné en grande partie par le PTIC.

Toujours dans le cadre du PTIC, le Bâtiment K, situé dans la Citadelle, sera lui aussi réhabilité grâce un projet d'envergure porté par la Mairie. Ainsi, cet espace sera dédié non seulement à des artisans locaux mais également à des expositions permanentes et temporaires.

La consultation des entreprises est maintenant terminée et le début des travaux devrait débuter dans les jours à venir pour une livraison dans le courant de l'été 2024.

Soucieuse de valoriser son patrimoine et l'attractivité de la Ville, la Commune dispose également d'un autre projet dans le cadre du PTIC : la mise en lumière de la Citadelle qui consiste à réaliser un éclairage artistique durable des Remparts.

Après des essais lumière sur les Remparts cet été, les concepteurs lumière travaillent actuellement sur le cahier des charges pour les entreprises. La consultation devrait quant à elle débuter en début d'année 2024 pour une finalisation totale dans le courant de la saison 2025. L'opération consistera à réaliser le génie civil, le câblage pour l'alimentation électrique et la télégestion, à mettre en place des systèmes de projections dans le but d'éclairer les Remparts de la Citadelle (à l'exception du côté mer). L'éclairage sera monochrome et différera en fonction de la saison dans un but écologique (éclairage basse saison et éclairage haute saison). Enfin des animations spécifiques pourront être mises en place : une fois par an, des artistes seront sélectionnés pour proposer d'autres motifs artistiques.

Avec un certain nombre d'opérations en cours de réalisation, la Municipalité ne relâche pas ses efforts et poursuit ses engagements dans la valorisation du patrimoine local et dans le dynamisme du Centre-Ville.





Le Centre Socio-Culturel Cardellu maintient le cap avec un panel varié d'activités associatives, d'animations et de permanences, accessibles à tous

Implantée en centre-ville, la structure communale est un équipement de proximité dont le fonctionnement est axé sur la volonté de la Municipalité de favoriser le lien social et de rompre ainsi l'isolement. Satisfaire le plus grand nombre des administrés, en ciblant un large public, tel est bien ce qui préside au choix des activités, animations et permanences programmées tout au long de l'année.

Placé sous la responsabilité du Maire Ange Santini, Président du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), et d'Hélène Astolfi, Vice-présidente, Adjointe au Maire déléguée aux Affaires Sociales, aux Personnes Âgées et aux Solidarités, le Centre Cardellu comprend également en son sein le CCAS dont la mission au service de la population est multiple : appui à la constitution de dossiers, instruction des dossiers d'Aide Sociale Légale, demandes de CMU, d'affiliation, d'Aide Médicale d'Etat (A.M.E.), de regroupement familial, et de pré-inscription au Pôle Emploi. L'entité municipale a également mis en place une navette gratuite, accessible à tous les Calvais, fonctionnant du lundi au vendredi (sauf jour férié) de 8h10 à 11h50 et de 13h40 à 16h50. Il vous suffit de prendre rendez-vous au préalable au 07 70 05 40 53. Quel que soit votre âge, si vous rencontrez des difficultés à vous déplacer en centre-ville pour vous rendre chez les médecins, les professionnels paramédicaux, au Cimetière ou faire vos courses, aller chez un ami, ou bien encore vous rendre aux activités et animations organisées par le Centre Socio-Culturel Cardellu, vous pouvez bénéficier de ce service de proximité qui est fait pour vous.

Plusieurs permanences d'organismes sociaux

Dans la droite ligne de ce que propose le CCAS, le Centre Socio-Culturel Cardellu se fait l'hôte de permanences d'organismes sociaux : la CORSAVEM (aide aux victimes) le

4ème mercredi du mois de 9h30 à 12h (contact : 04 95 55 32 03), la CDAD pour la permanence gratuite d'un avocat, sur rendez-vous le 3ème vendredi de 14h à 17h (contact : 04 95 34 47 59), l'association ALIS (Accès au Logement et à l'Insertion Sociale) tous les lundis de 14h à 16h, le CIRFA (Armée de Terre et Marine nationale) sur rendez-vous le 3ème mercredi de 10h à 13h, l'Armée de l'Air le 2ème mercredi de 9h à 13h, l'association « Cap Solidaire » (plateforme des métiers de l'autonomie en Corse) le 2ème mardi de 14h à 16h, l'OPHLM le 1er mardi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 15h, l'association LEIA (Lien, Ecoute, Initiative et Accompagnement), intervenant en matière de prévention spécialisée auprès de jeunes et de leur famille en difficulté, le 1er jeudi du mois.

Des activités associatives variées

En outre, l'établissement communal accueille plusieurs associations dispensant des cours dans différentes disciplines : « Balagna Chess Club » pour les Echecs, le lundi de 16h30 à 19h, l'Ecole de Musique « U Timpanu » (contact : 06 20 89 16 12 ou 06 20 55 80 01), toutes deux intervenant auprès des enfants, « Citadelle Loisirs » pour les loisirs créatifs le mardi de 10h à 17h, « Yoga Balagna » les mardi et jeudi (contact : yogabalagna@gmail.com) pour les adultes.

D'autre part, en matière d'enseignement et de formation, de nouvelles permanences sont proposées. Une convention a été signée par le CCAS avec l'AFPA afin que les personnes intéressées puissent bénéficier de l'offre de formation professionnelle à Calvi, sans avoir à se déplacer dans d'autres centres, tous les vendredis (contact Centre Cardellu : 04 95 47 61 92). Le GRETA assure des cours de Français pour public non francophone, tous les lundis de 9h à 16h30. Des cours de soutien scolaire sont proposés par l'association « Cap Réussite » en Français, Mathématiques, Physique, Philosophie et Anglais

pour les élèves du Primaire, du Collège, Lycée et après-Bac pour la préparation aux concours, les mardi, mercredi, jeudi et samedi. Cette année, des cours d'anglais s'adressant aux adultes sont dispensés depuis le mois d'octobre, le jeudi de 18h à 19h. Contact : Isabelle Petitpas / 06 73 56 74 94.

Par ailleurs, en collaboration avec l'ASEPT Corse (Association Santé Education et Prévention sur les Territoires), des ateliers, destinés aux sexagénaires désireux de préparer leur retraite et les aider ainsi dans leurs démarches et projets, ont débuté le 20 novembre au Centre Cardellu et se poursuivront tous les lundis de 9h30 à 11h30.

Des animations pour tous les publics

Le Centre Socio-Culturel Cardellu propose des animations destinées à toutes les générations. Les lotos, organisés les 2ème et 4ème jeudis de chaque mois, de 14h à 17h, d'octobre à mai, constituent une activité favorisant le lien social lors d'un après-midi convivial. Le goûter est offert par le CCAS aux participants grâce au fidèle et précieux soutien de ses partenaires commerçants, que la Ville remercie une nouvelle fois chaleureusement. Toujours dans la même optique, l'Adjointe au Maire Hélène Astolfi a, depuis l'année dernière, souhaité programmer une animation musicale, le 3ème jeudi du mois de 14h à 17h (entrée : 2 €, goûter offert), moment de partage chaleureux entre publics de tous âges avec des musiques variées, rencontre également un franc succès.

Une sortie au « Salon du Chocolat » de Bastia était programmée samedi 14 octobre pour la 11ème édition de cet événement emblématique du calendrier insulaire. Les participants, qui ont fait le déplacement en car (le transport était offert par le CCAS de Calvi), ont été séduits par l'initiative et ravis d'avoir pu profiter de cette journée dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Toujours dans le domaine des loisirs, une initiation ou un perfectionnement s'adresse aux amateurs de jeux de cartes, le mercredi de 13h45 à 16h45 (goûter offert par le CCAS).

Une riche programmation pour le « Ciné Café »

Privilégiant également une animation à vocation culturelle, le Centre Cardellu accueille le « Ciné Café », cycle de projections et conférences gratuites, les 1er et 3ème samedis, de 14h à 17h (goûter offert). En octobre et novembre, étaient au programme : une conférence de Jean-Claude Mangin relative à l'Amiral Nelson, une conférence-spectacle animée par Benjamin Casinelli sur le thème « Mazzeri et Magie, le côté obscur de la Corse », ou bien encore la projection de trois courts-métrages, « L'Ultimo Sogno » de Lisa Reboulleau, « La Veuve Saverini » de Loïc Gaillard et « Le Jour de ma mort » de Thierry de Peretti. Le programme est disponible à l'Accueil du Centre Cardellu et sur le site de la Ville.

En 2024, conférences et films feront également partie de la programmation :

- 6 janvier : une conférence « La Saga de la Famille Landry » de Marie-José Loverini
- 20 janvier : trois courts-métrages « A Malata » de Frédéric Pieretti, « Aio Zitelli » de Jean-Marie Antonini et « Suis-je le gardien de mon frère ? » de Frédéric Farrucci
- 3 février : une conférence « Vincenzo Giubega » par Hélène Ambrosini
- 17 février : le film « Sempres Vivu » de Robin Renucci
- 2 mars : une conférence « Le Prince Pierre » d'Olivier Bianconi
- 16 mars : les films « Les Exilés » de Rinatu Frassati et « 5 mai 1992 » de Corinne Mattei
- 6 avril : la conférence « Policiers et fantômes » d'Isabelle-Rachel Casta
- 20 avril : deux films-documentaires, « La part du rêve » de Jean Froment sur Letizia Giuntini, jeune chevrrière, et « L'Altra Strada » de Laura Sanguinetti sur l'éblouissant record du GR20 de Lambert Santelli.

Un catalogue en ligne pour la Médiathèque

La Médiathèque municipale propose désormais un catalogue consultable en ligne (www.mediathèque-calvi.fr), permettant au plus grand nombre d'avoir accès à un fonds riche et diversifié, et dispose également d'un Point d'Accès Internet ouvert à tous.

Le « Club des Lecteurs » se réunit à la Médiathèque le 2ème lundi du mois de 14h à 16h.

Par ailleurs, quatre « Boîtes à Livres » ont été installées en centre-ville : aux résidences Campu Longu et Champeau, à l'aire de jeux destinée aux enfants au pied des Remparts de la Citadelle, sur le grand parking du Port de Plaisance. Pour l'élu, Hélène Astolfi, à l'initiative de la démarche : « *L'objectif est de développer le lien social, faciliter l'échange, rendre la lecture accessible à tous et favoriser la circulation des ouvrages. La Médiathèque municipale a d'abord alimenté les boîtes, grâce à des dons de particuliers, mais, depuis, les Calvais se sont appropriés les lieux et y déposent désormais eux-mêmes leurs ouvrages.* »

Informations pratiques

Contacts :

- Centre Socio-Culturel Cardellu : 04 95 34 47 59 ou 04 95 47 61 92
- Médiathèque municipale : 04 95 32 24 18
- CCAS : 04 95 65 89 07
- Navette gratuite : 07 70 05 40 53.

Horaires d'ouverture au public du lundi au vendredi (sauf jour férié) :

- Centre Socio-Culturel Cardellu : 8h-12h / 13h30-17h
- Médiathèque : de 8h30 à 18h30
- CCAS : 8h30-12h / 14h-17h
- Navette : de 8h10 à 11h50 et de 13h40 à 16h50.

Le Port Xavier Colonna dresse un bilan satisfaisant pour la saison 2023

Malgré une très légère baisse du chiffre d'affaires, le Port de Plaisance reste un atout économique indéniable pour la Ville. Avec une soixantaine de bateaux de croisières et différents événements qui ont ponctué la saison estivale, l'heure est au bilan et à la mise en route de plusieurs projets d'aménagement.

Chaque saison estivale apparaît comme un véritable défi pour la Municipalité qui ne cesse d'accentuer ses efforts de manière à conserver son attrait touristique grâce notamment au Port Xavier Colonna. Cette année, malgré une baisse de fréquentation liée en partie à l'arrêté préfectoral portant sur l'interdiction de mouillage pour les navires de plus de 24 mètres à moins de 40 mètres de profondeur, le Port de Plaisance dresse un bilan honorable avec un chiffre d'affaires d'environ 2 250 000 euros TTC. Un chiffre en baisse de 5% par rapport à la saison 2022 : « Nous avons enregistré une diminution des réservations

concernant les habitués, souligne Laurent Guerini, conseiller municipal délégué au Port de Plaisance. En effet, certains d'entre eux ont préféré se tourner vers d'autres destinations à l'étranger en raison de l'arrêté préfectoral mis en vigueur le 7 juin dernier. Nous avons limité les dégâts avec une baisse de seulement 5% (2 300 000 euros en 2022 avec une augmentation constante depuis 2020) et nous comptons mettre en place des solutions concrètes et fiables afin de solutionner cette problématique.

Au cours de la saison estivale, le Port de Calvi a également accueilli une soixantaine de bateaux de croisières entre le 21 avril et le 24 octobre. Plusieurs milliers de vacanciers ont ainsi arpenté les ruelles du centre-ville, ce qui représente des recettes économiques non négligeables autant pour les commerçants que pour les manifestations sportives et culturelles. Parmi ces croisières, trois d'entre elles étaient des escales inaugurales : le Scenic Eclipse II le 28 avril, le Queen Mary 2 le 16 juin et le Crystal Serenity le 4 août.





Des événements organisés tout au long de la saison

En étroite collaboration avec la Municipalité, différentes manifestations ont été organisées sur le Port de Plaisance. En effet, les Water Safety Days se sont déroulées les 16 et 17 juin derniers avec la présence exceptionnelle de la Princesse Charlène de Monaco. La vocation de cet événement est avant tout de proposer des activités aux scolaires ainsi qu'au grand public, axées sur la prévention, la connaissance des gestes de premier secours ou encore la sauvegarde des écosystèmes marins.

Parmi les autres événements de l'été, la Ville a été partenaire de la Croisière Bleue, du 17 au 21 mai, avec une prestigieuse course de voiliers entre Antibes et Calvi, représentant près de 600 personnes ainsi qu'un certain nombre de navires accostant au Port Xavier Colonna.

Enfin, l'association « Extrême Glisse Événement » a organisé, avec le soutien de la Commune, une traversée de Paddle reliant Saint Raphaël à Calvi au mois de mai. Ce défi a permis de récolter des fonds qui ont été par la suite répartis entre deux associations : la Ligue contre le Cancer et « Le Chant des Dauphins » œuvrant en faveur des enfants autistes et en difficulté. Ces deux structures ont reçu équitablement un chèque de 3000 euros chacune.

Des travaux prévus à court et moyen terme

Toujours dans le but d'améliorer les conditions d'accueil des plaisanciers, la Municipalité travaille sans relâche sur différents projets structurants pour le Port Xavier Colonna. Durant la période hivernale, une réfection des quais face aux pontons P3-P4 et P5 devrait être engagée pour un montant total de 370 000 euros. L'attribution des marchés est en cours, les travaux débuteront dans le courant du mois de novembre et seront terminés pour la saison 2024. Concernant le coffre d'amarrage pour les bateaux de croisière, le montant de l'opération a été fixé à 1 400 000 euros subventionné à hauteur de 80% par le PTIC, pour une installation au début de l'année 2026. Enfin, la Municipalité s'est engagée à entreprendre des travaux de modernisation de la Station d'Avitaillement pour un montant de 1 355 000 euros. Le permis de construire ainsi que la phase de conception sont actuellement en cours d'instruction par la maîtrise d'œuvre « Corse Ingénierie ». L'opération devrait durer huit mois avec une fin des travaux prévue pour la saison 2025.

Disposant de projets structurants et de solutions fiables quant à la fréquentation du Port Xavier Colonna, la Municipalité poursuit son engagement afin d'accueillir plaisanciers et vacanciers dans les meilleures conditions possibles.



Alimentation « Santé », Sport et Pédagogie au centre des préoccupations de la Municipalité pour les enfants de la Commune

Dans le cadre d'un projet annuel, mené sous la direction de Sandra Vautier, Adjointe au Maire, l'équipe d'animation du Pôle Enfance et Jeunesse municipal s'attelle à mettre en place une démarche fédératrice, destinée à sensibiliser les enfants de la Ville à une « Alimentation Santé », en leur proposant des actions ciblées, en matière socio-éducative, sportive et environnementale.

Au cœur des préoccupations de la Municipalité en ce qui concerne la lutte contre la problématique des déserts médicaux, la Santé s'articule ici autour d'une démarche visant à mobiliser tous les services intervenant auprès des enfants scolarisés à Calvi afin de les guider dans leur « mieux-être » par le biais d'un véritable plan d'action.

Plusieurs constats, relatifs notamment à la sédentarité chez certains enfants, la prise de goûters de type « malbouffe », des difficultés sociales, écologiques, culturelles, pour « bien manger » au sein de certaines familles, ont poussé la réflexion vers un projet annuel orienté vers les enfants du territoire, âgés entre 3 et 11 ans, en complément et dans la continuité des actions déjà menées à la Crèche auprès des enfants de moins de 3 ans (Jardin Potager), et au sein des écoles (petits-déjeuners avant l'école, Jardin Potager à l'Ecole Loviconi...).

Les services communaux, qui interviennent quotidiennement auprès des enfants, ont uni leurs compétences et leur savoir-faire pour proposer une ligne directrice revêtant différents enjeux. Ainsi, les équipes

de l'ALSH, du Pôle Enfance et Jeunesse, du Service Restauration, de la Culture via le dispositif « Micro-Folie », du Centre Socio-Culturel Cardellu, ou bien encore de la Maison des Adolescents, ont travaillé de concert afin de développer et mettre en place ce projet « Alimentation Santé » depuis la Rentrée Scolaire 2023/2024, en partenariat avec l'Etat, le Ministère de l'Agriculture et l'Agence Régionale de Santé, pour un montant s'élevant à 30 000 €, financé à 80 %.

Une action menée pas uniquement dans l'assiette...

S'adressant à la fois aux enfants, à leurs familles et aux professionnels, l'opération répond à plusieurs objectifs et enjeux au cœur desquels l'alimentation occupe une place centrale.

Les objectifs sont multiples : parvenir à obtenir une alimentation favorable à la santé de tous, durable, solidaire et raisonnée, une pratique sportive quotidienne et régulière, des interventions pédagogiques facilitant de meilleurs dépistages de pathologies liées à la nutrition, une sensibilisation des jeunes et de leurs familles (rencontres avec les familles dans le cadre du REAAP), la découverte de spécificités régionales par l'intermédiaire des sports, danses, chants, arts, cuisine... mais aussi par le biais de sorties artisanales.

Plusieurs enjeux sont mis en perspective dans la démarche. Tout d'abord, la Santé publique, dans la mesure où

l'alimentation doit être pensée dès le plus jeune âge pour limiter les pathologies, lutter contre la malnutrition et l'obésité : l'approvisionnement des structures communales auprès de producteurs locaux favorise l'accès de tous les enfants à des produits de qualité privilégiés par la Municipalité.

Une alimentation biologique locale ou issue d'une agriculture raisonnée et de saison, favorisant les circuits courts, permet de réduire l'impact environnemental de notre alimentation en évitant l'utilisation d'engrais notamment et en préservant la qualité de l'eau et de la biodiversité.

Un projet en plusieurs phases

L'opération se découpe en plusieurs étapes au sein desquelles des actions « Alimentation » et « Sport Santé » sont mises en œuvre. Chaque phase assimilera l'alimentation à un voyage, via le « Tragulinu » corse, qui permettra de découvrir la culture, les produits et traditions culinaires d'autres régions (Corse, Pays Basque, Auvergne-Rhône-Alpes, Bretagne et Outre-Mer). La dernière thématique régionale (Outre-Mer) établira quant à elle le lien avec les activités de l'ALSH prévues aux mois de juillet et août prochains.

Sandra Vautier, Adjointe au Maire déléguée aux Affaires Scolaires, à l'Enfance et la Jeunesse, explique la démarche de

la Municipalité : « Notre objectif est de mobiliser tous les acteurs travaillant avec les enfants scolarisés dans notre commune. Tous ont un rôle majeur à jouer pour que notre plan fonctionne de façon optimale : les familles, tout d'abord, par le biais d'actions à la parentalité ou par le biais des enfants eux-mêmes, qui véhiculent au sein de leurs foyers les informations et les bonnes habitudes alimentaires acquises dans les établissements communaux. Mais aussi et surtout les professionnels de l'animation et les ATSEM, qui ont un rôle important à jouer sur les comportements des enfants, les professionnels de la restauration, intervenant sur la construction de leurs repères alimentaires. Les repas du Restaurant scolaire sont élaborés en étroite collaboration avec une diététicienne privilégiant des menus équilibrés et couvrant les besoins des enfants, en intégrant le circuit court, les produits locaux et de ce fait une alimentation raisonnée et de qualité. En outre, les écoles communales et le Restaurant scolaire sont labellisés « Eco Scola », ce qui marque également l'action de la Municipalité dans la lutte contre le gaspillage alimentaire et pour le tri des déchets. Notre projet annuel développé en faveur de l'Alimentation-Santé s'inscrit par conséquent dans le cadre d'une démarche globale essentielle entreprise depuis plusieurs années maintenant au sein de nos établissements scolaires. »

En savoir + :

Pôle Enfance et Jeunesse : 04 95 47 00 30

Portail Familles : calvi.portail-defi.net

Un « Chantier Jeunes Bénévoles » sur le site archéologique de la Pointe Saint François

Du 30 octobre au 3 novembre derniers, une dizaine d'adolescents, âgés de 12 à 14 ans, ont participé à des « fouilles archéologiques » pédagogiques organisées à la Pointe Saint François, sous la direction de Jean Sicurani. L'objectif de l'opération consistait tout d'abord à sensibiliser les adolescents sur l'histoire de la Ville mais également leur permettre de découvrir le patrimoine local grâce à des visites effectuées au sein d'édifices emblématiques tels que la Caserne Sampiero, l'Oratoire Saint Antoine ou bien encore la Cathédrale Saint Jean-Baptiste.



| Tribunes des groupes politiques

Les Tribunes des groupes sont publiées sous la responsabilité de leurs auteurs.

■ Ensemble pour Calvi, *Oghje pè dumane* - 23 élus

Comment débiter cette tribune sans avoir une pensée émue pour notre ancien Archiprêtre et ami Ange-Michel Valery, qui nous a quittés précipitamment le 23 juin dernier et à qui nous souhaitons rendre un nouvel hommage. Il est certain que nos souvenirs avec lui resteront ancrés à jamais dans notre mémoire ainsi que dans celle de toute une population profondément attristée par sa disparition. Chèllu riposa in Santa pace.

Pour en revenir à la vie municipale, que la très grande majorité des Calvaises et Calvais qui nous ont fait confiance demeurent persuadés de notre

volonté inébranlable de continuer à œuvrer en responsabilités avec efficacité au service de notre ville et de tous ses concitoyens.

Vous, vous pouvez le constater une fois encore, notre action chemine au-delà des incantations.

Nous, nous demeurons imperméables aux différentes diatribes de « deux » groupes d'opposition qui ne se rejoignent que dans la critique systématique, l'inaction et le manque de propositions réalistes. Noi femu oghje per dumane, nous faisons aujourd'hui l'avenir de demain.

■ *Calvi in Core* - 4 élus *Anima Calvese* - 2 élus

« Rappeler que la démocratie ne peut s'exercer qu'à deux conditions essentielles » :

- 1- Le respect des élus de l'opposition qui, autant que ceux de la majorité, représentent les citoyens.
- 2- L'échange des informations indispensables permettant à l'opposition de voter en connaissance de cause, faire des propositions ou formuler des critiques.

A CALVI, aucune de ces conditions n'est remplie.

Les élus de l'opposition font l'objet de campagnes de dénigrement savamment orchestrées, ou subissent, même en leur absence, des attaques personnelles pitoyables, inadmissibles et radicalement infondées lors de conseils municipaux.

Les documents, parfois très abondants, nécessaires à la compréhension de l'ordre du jour, comme à l'occasion du vote du budget, sont toujours adressés 5 jours avant.

C'est le délai minimum prévu par la Loi, à CALVI, c'est le délai maximum.

Des synthèses portant sur les délibérations à adopter qui ne comportent pas les documents s'y référant, ou qui sont modifiées à la dernière minute, comme à l'occasion des quotas de logements à prix maîtrisé ou de vote sur la fiscalité.

Soyez certains que chacun d'entre nous, à mi-mandat, n'en sort que plus renforcé et convaincu de l'impérieuse nécessité d'un changement de majorité.

ANIMA CALVESE et CALVI IN CORE

Extrait du Règlement intérieur du Conseil municipal

« Dans chaque numéro du bulletin d'information générale, un espace d'expression sera réservé aux groupes constitués.

Chaque conseiller municipal sera porteur d'un droit d'expression de deux cents signes, pouvant être cumulés, et qu'il apportera au groupe auquel il appartient. En cas de non appartenance d'un élu à un groupe, un espace unique d'expression de quatre cents signes lui sera réservé. Le groupe majoritaire disposera d'un espace équivalent à la somme de celui des groupes ou des conseillers ne faisant pas partie de la majorité s'étant exprimés. En cas de pluralité d'élus n'appartenant pas à un groupe constitué, ils utiliseront cet espace tour à tour et en alternance selon l'ordre alphabétique de leur nom patronymique.

Le nombre de signes s'entend hors titre et signataires. Le titre ne devra cependant pas excéder quatre-vingts signes.

Pour respecter les délais de maquette, de fabrication et d'impression, les textes devront être remis au Service Communication 15 jours avant la fabrication de la maquette.

Si aucun texte n'est transmis dans les délais, l'espace sera laissé vide et seule la mention « texte non parvenu dans les délais impartis » apparaîtra. »



Un nouveau site web pour la Commune

Datant de 2014, le site internet de la Ville nécessitait un remodelage pour offrir aux Calvais un outil de communication plus moderne, dynamique et performant. Doté d'un design attractif, privilégiant une navigation plus aisée, le nouveau site web a été conçu avec l'objectif essentiel de faciliter l'accès à l'information. Le support sera en outre complété par une application mobile que la Municipalité a souhaité développer afin de rendre la relation des administrés avec leur Mairie plus accessible.

Le Service Communication de la Ville, chargé par le Maire Ange Santini de piloter le projet, a misé sur un site web esthétique, facile d'utilisation, pour lequel l'utilisateur aura un accès facilité aux informations. En effet, le site www.villedecalvi.corsica constitue un support plus moderne, plus pratique, dont la structuration a été pensée pour répondre de façon optimale aux attentes des administrés. Une présentation dynamique et épurée, contenant des rubriques clairement identifiables, facilite la navigation. L'accès à l'information est ainsi optimisé, afin que chaque habitant, quel que soit son profil, ait la possibilité de trouver rapidement et facilement une réponse à sa recherche. Toute l'ergonomie du site web a été élaborée dans cette optique.

Un accès optimisé à l'information

En premier lieu, la Page d'Accueil, misant sur la mise en valeur du panorama, intègre une vue sur la ville à 360°, créant une véritable « vitrine » interactive. Construite pour faciliter l'accès aux services communaux et aux démarches, cette page intègre également une zone dédiée à l'actualité

de la Ville (« A la Une »), aux événements sportifs et socio-culturels programmés sur le territoire de la commune (« Agenda »). La rubrique « En un clic » constitue quant à elle un focus sur les arrêtés municipaux ou bien encore les numéros de votre magazine « Calvi la Vie ».

Les informations relatives à la vie de la Commune ont été hiérarchisées et regroupées sous trois rubriques « Vie municipale », « Votre quotidien », « Vos démarches », répondant toujours au même objectif : trouver aisément l'information demandée. Un moteur de recherche rapide par mot-clé est d'ailleurs prévu à cet effet.

Une application mobile complémentaire

Afin de coller au plus près aux attentes de ses administrés, le Maire Ange Santini a souhaité la création d'une application mobile interactive, en complément du nouveau site web de la Ville. Destinée à alerter, informer et impliquer les concitoyens, cette application a tout d'abord pour vocation de fournir des renseignements pratiques contenus principalement dans les rubriques « Votre mairie », « Actualités » et « Agenda », mais également et surtout permettre de signaler en temps réel un quelconque dysfonctionnement ou une éventuelle dégradation constaté(e) sur la voie publique : les renseignements relatifs à leur localisation seront directement adressés au service concerné en vue de favoriser une intervention rapide.

Elaborés pour renforcer la proximité et l'interaction entre le citoyen et la Mairie, le site web de la Ville et l'application mobile seront disponibles avant la fin de l'année.

La Cathédrale Saint Jean-Baptiste, édifice emblématique de la Vieille Ville

« *Inter natos mulierum non surrexit maior Ioanne Baptista* »
Parmi les enfants des femmes, il ne s'en est pas levé plus grand que Jean-Baptiste

La fondation de l'Eglise dans la Citadelle remonte à la fin du XIII^e siècle.

En 1481, un incendie s'y déclare, soit peu de temps après sa construction, occasionnant d'importants dégâts.

En 1528, le Clergé décide de consacrer l'édifice au précurseur du Christ : Saint Jean-Baptiste. C'est à ce moment précis qu'une campagne de construction visant à agrandir l'édifice est actée.

La « spirale des malheurs » ne s'arrête pas là : en 1555, le siège des Français et des Turcs endommage l'édifice à plusieurs endroits. Alors que celui-ci panse péniblement ses plaies, 12 ans plus tard, en 1567, Calvi traverse un hiver rigoureux. Un matin de février, la foudre frappe La Poudrière, située à proximité de l'Eglise, et provoque des dégâts considérables : murs éventrés, clocher grandement fragilisé par le souffle de l'explosion. Trois ans plus tard, en 1570, il est décidé d'entreprendre sa reconstruction. Six ans plus tard, en 1576, le Pape Grégoire XIII érige l'Eglise Saint Jean-Baptiste en Cathédrale. Sa reconstruction sera confiée à deux architectes calvais : elle débutera en 1590 pour durer trois années. Une partie sera financée par Giovanni Antonio de Vincentello, Calvais résidant à Séville et qui a fait fortune dans le négoce des Indes occidentales.

En 1625, Monseigneur Sébastien Albini décide de transférer le siège du Diocèse de Vico à Calvi dans le but de se protéger des attaques incessantes que se livrent les Barbares. La Cathédrale deviendra à cette date le chef-lieu du Diocèse de Sagone et quinze évêques s'y succéderont jusqu'en 1801 (date du concordat ratifié entre le Pape Pie VII et Napoléon Bonaparte).

En 1794, le siège mené par les Anglais, sous le commandement de

l'Amiral Hood, occasionnera également des dégâts : le « Retable de Barbagelata » recevra un boulet de canon, détruisant une partie du triptyque.

Au fil du temps et de nombreuses péripéties, cet édifice a su s'implanter dans le patrimoine local. Chaque année, des milliers de personnes arpentent les rues de la Citadelle pour découvrir la Cathédrale Saint Jean-Baptiste et les trésors qu'elle renferme.

